

# Donnez-nous le choix !



Il est impossible de manger sain et équilibré autour de la place de la République pour six euros.

Même pour dix euros, on doit faire l'impasse sur l'équilibre ou la qualité des produits.

Aujourd'hui, la DI impose aux agents des bâtiments de la rue Yves Toudic de choisir (démocratiquement) entre disposer de tickets restaurants et d'une offre de restauration collective. Les deux systèmes ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Le ticket restaurant offre une certaine souplesse (l'agent peut faire des courses alimentaires avec), permet d'éviter de prendre les transports en commun pour aller se restaurer ou autorise l'agent à déjeuner à son poste de travail (en période COVID uniquement, en allant chercher un repas au supermarché ou dans un établissement de restauration privée) mais est plafonné à 108 euros par mois.

Sur ces 108 euros, l'agent en finance d'ailleurs 54 sur sa fiche de paye.

A la DI, le local social demeure trop petit pour tous accueillir tous les agents et il se trouve de surcroît en sous-sol.

Les repas à la cantine permettent aux agents les moins rémunérés de notre administration de manger pour moins de 4 euros un repas équilibré (entrée, plat dessert et le prix est indexé sur l'indice de l'agent).

En revanche, les cantines ne sont pas toujours proches du lieu de travail et pourraient être amenées à fermer en cas de reprise épidémique. En outre, le choix n'est pas aussi large que dans les nombreuses enseignes de restauration rapide du quartier République.

Pour nous, la solution idéale est une solution médiane : laissez à chaque agent du bâtiment le choix de son mode de prise en charge.

Quelle que soit le résultat du vote, le nombre de mécontents sera conséquent.

Nous réfléchissons depuis des années dans cette direction à trouver des solutions simples pour régler nos problèmes d'attractivité : la souplesse dans les modes de restauration seraient une bonne mesure en ce sens, et il faut l'appliquer à l'ensemble des agents de la direction.